

Souveraineté et sécurité alimentaires dans les pays du Sud

Marc Dufumier

Professeur à l'Institut National Agronomique Paris-Grignon.

Comment cela peut-il être encore possible de nos jours, à l'époque où de plus en plus nombreuses sont les populations en proie à l'obésité ? Sur les six milliards d'humains qui peuplent notre planète, 852 millions de personnes souffrent de la faim, avec une ration alimentaire de moins de 2200 calories par jour. Deux milliards d'habitants sont mal nourris et subissent quotidiennement de graves carences nutritionnelles, en protéines, vitamines et minéraux.

Les productions vivrières ne manquent cependant pas à l'échelle de la planète : elles atteignent en effet annuellement les 300 kilos d'équivalent-céréales, en moyenne, par habitant, alors même que les besoins n'excèdent normalement pas les 200 kilogrammes par personne et par an. Le problème est que les revenus sont très inégalement répartis dans le monde. Force est de reconnaître que des quantités croissantes de céréales, produites dans les pays excédentaires (Etats-Unis, Union européenne, Argentine, Australie, etc.) sont destinées aujourd'hui à nourrir des animaux domestiques, tandis que les populations les plus pauvres de la planète ne parviennent plus à en produire ou à en s'en procurer suffisamment. La faim résulte en fait pour l'essentiel de l'insuffisance de revenus dont sont victimes les populations les plus pauvres du « Tiers-Monde ».

Le paradoxe est que les deux tiers des gens qui ont faim tous les jours sont des paysans. Domiciles dans les pays du « Tiers-Monde », ces agriculteurs n'ont guère les moyens de produire suffisamment pour s'alimenter correctement par eux-mêmes ou dégager les revenus monétaires qui seraient nécessaires pour acquérir leur nourriture sur les marchés. Il s'agit surtout de paysans sans terre et d'exploitants n'ayant pas accès à d'autres matériels que leurs seuls outils manuels (houes, bêches, machètes, bâtons fousseurs, etc.). Les populations urbaines qui souffrent aussi régulièrement de sous-nutrition dans les bidonvilles des grandes mégalo-poles sont elles-mêmes issues de familles paysannes pauvres qui, n'ayant guère pu rester compétitives sur les marchés, ont dû vendre ou céder leurs exploitations. Moins dispersées que les populations rurales, elles peuvent davantage espérer bénéficier de « l'aide alimentaire » des nations les plus riches, redistribuée dans le cadre des politiques d'assistance sociale de nombreux gouvernements. Mais leur dépendance à l'égard des programmes de distribution de nourritures s'avère d'autant plus angoissante que les nations riches diminuent rapidement leur « aide alimentaire » en direction du « Tiers-Monde » lorsque les cours des céréales commencent à monter sur les marchés internationaux (cf. encadré). A l'opposé d'une véritable générosité, cette « aide » apparaît surtout comme le moyen de pratiquer une forme particulière de « *dumping* », à l'égal des subventions accordées ordinairement aux exportations de céréales, viandes et poudres de lait.

Particulièrement dramatique est devenue la situation des pays dont les paysans ne parviennent plus aujourd'hui à produire des vivres en quantité suffisante pour approvisionner leurs propres marchés intérieurs (Afrique sub-saharienne, Haïti, pays andins, Maghreb, Bangladesh, etc.). Dans des conditions écologiques souvent très difficiles, l'augmentation de la production agricole y a été plus lente que celui de l'accroissement démographique. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il soit désormais impossible d'y élever les rendements à l'unité de surface. Des solutions techniques appropriées aux diverses conditions du milieu et ne nécessitant pas toujours le recours à des engrais chimiques et des produits phytosanitaires importés existent d'ores et déjà. La pratique consistant à associer simultanément et successivement plusieurs espèces et variétés dans un même champ permet ainsi aux plantes cultivées de mieux intercepter l'énergie lumineuse pour transformer celle-ci en calories alimentaires. De telles associations et rotations de cultures recouvrent rapidement les sols et protègent très tôt ceux-ci de l'érosion ; elles limitent par ailleurs souvent la propagation des agents pathogènes et insectes prédateurs et contribuent aussi à minimiser les risques de très mauvais résultats en cas d'accidents climatiques. L'intégration de légumineuses dans les assolements permet de fixer l'azote de l'air pour la fabrication des protéines. L'association de l'élevage à l'agriculture valorise l'utilisation des sous-produits de cultures pour l'alimentation du bétail et favorise la fertilisation organique des sols par le biais des excréments animaux.

Les vrais problèmes sont d'ordre économique et politique. Ainsi, dans les régions où prédominent de très fortes inégalités foncières (Amérique Latine, Afrique australe, Asie du Sud, etc.), les propriétaires des grands domaines auraient les moyens d'intensifier leurs systèmes de culture et d'élevage mais n'ont que très rarement intérêt à le faire, dans la mesure où ils considèrent plus rentable et moins risqué d'investir leur capital dans d'autres secteurs d'activités : commerce, immobilier, loisirs, etc. A l'opposé, les paysans qui ne disposent que de minuscules lopins auraient intérêt à travailler davantage leurs terrains pour leur propre autoconsommation familiale mais n'ont pas les moyens de produire plus que ce dont ils ont besoin pour donner à manger à leurs familles ; souvent doivent-ils même travailler comme salariés, de façon à obtenir quelques revenus complémentaires, sans toutefois gagner suffisamment pour subvenir aux besoins familiaux et acheter le fumier ou les engrais qui leur permettraient de maintenir ou améliorer la fertilité de leurs parcelles. La situation est alors totalement bloquée.

Les paysans qui travaillent pour leur propre compte et souhaitent transmettre les terres à leurs enfants se montrent généralement soucieux de produire et gagner des revenus décents tout en préservant les potentialités productives de leur environnement et ne manquent pas de savoir-faire en la matière. L'histoire montre que ce sont dans les exploitations familiales de taille moyenne que l'on observe les systèmes de production agricole les plus diversifiés, avec l'association en leur sein de multiples systèmes de culture et d'élevage. Conçus pour optimiser l'emploi de la main-d'œuvre familiale, sans « temps morts » ni pointes de travail, ces systèmes de polyculture-élevage sont aussi ceux qui permettent de recycler au mieux les matières organiques, de maintenir le taux d'humus des sols, et de pratiquer des rotations

culturelles empêchant les proliférations incontrôlables de mauvaises herbes et les invasions inconsidérées d'insectes parasites, sans consommation exagérée de produits phytosanitaires.

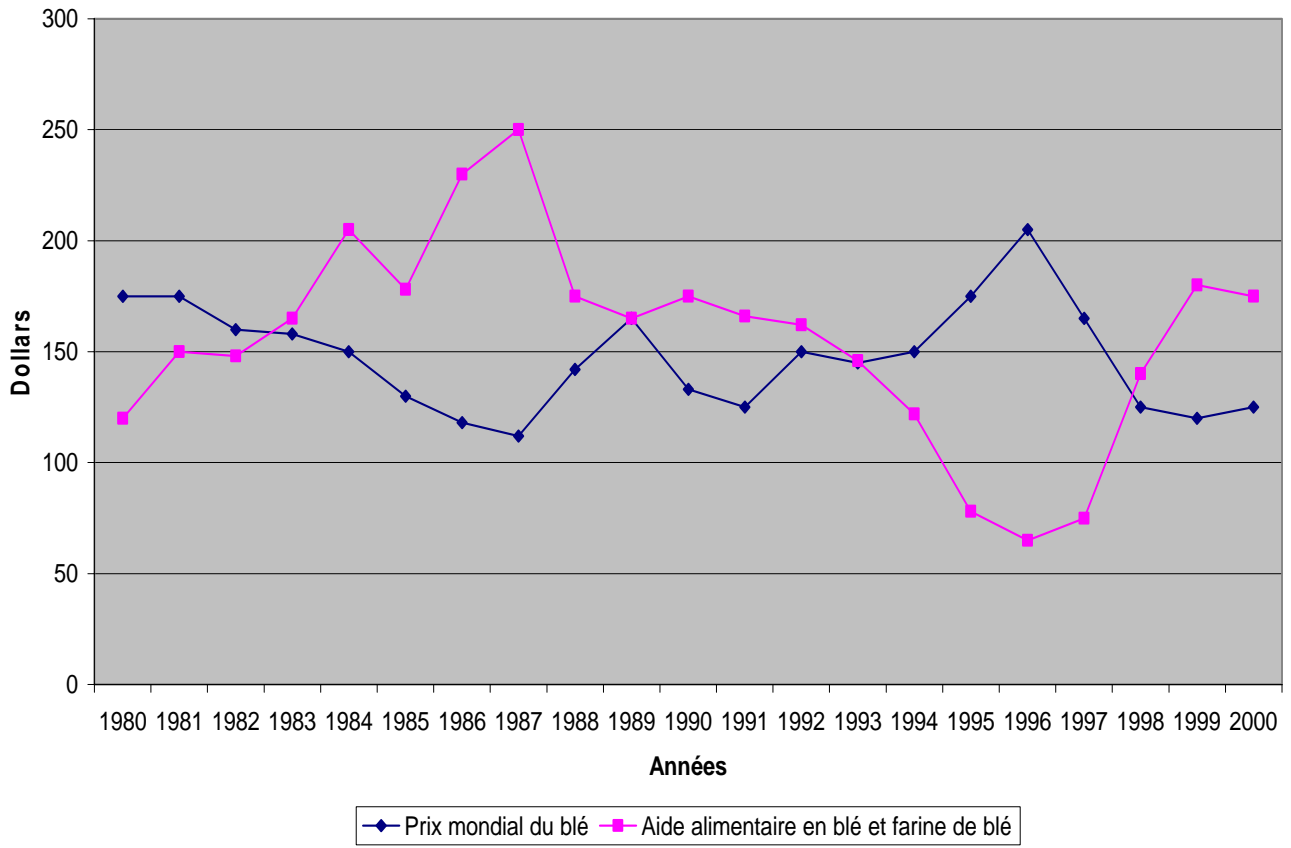
Seules de véritables réformes agraires permettraient souvent de multiplier le nombre des exploitations agricoles familiales de taille moyenne, au sein desquelles les paysans auraient les moyens d'intensifier leurs systèmes de production agricole tout en y ayant aussi l'intérêt. Mais les conditions politiques permettant de réaliser de telles réformes ne sont que très rarement réunies. L'oligarchie foncière n'hésite en effet souvent pas à défendre ses biens par les armes. Les conflits sociaux et les guerres civiles dont sont encore victimes maintes populations rurales du « Tiers-Monde » (Brésil, Guatemala, Inde, Haïti, Burundi, Zimbabwe, etc.) résultent des inégalités dans l'accès aux ressources foncières et productives et contribuent malheureusement à accélérer encore davantage l'avènement des famines.

Le drame est que trop nombreux sont encore les paysans qui ne peuvent guère avoir accès aux moyens de production qui leur seraient nécessaires pour pratiquer ces systèmes diversifiés et respectueux des équilibres écologiques : animaux de trait, charrues attelées, charrettes, etc. Même lorsqu'ils disposent de terres en quantités suffisantes, les paysans dont l'outillage est encore exclusivement manuel ne peuvent guère résister à la concurrence des exploitants agricoles des pays industrialisés dont les systèmes de production sont déjà mécanisés, motorisés et chimisés. Prenons l'exemple d'un paysan pauvre qui repique encore son riz à la main, en Casamance, dans le sud du Sénégal : avec seulement 500 kilos de riz par actif et par an, sa productivité nette est deux cent fois inférieure à celle de ses concurrents nord-américains (cf. encadré n° 2). Sur le marché de Dakar, les riz européens et nord-américains sont disposés à côté des riz thaïlandais, vietnamien et casamançais. Pour pouvoir vendre son riz au même prix, le paysan sénégalais est donc obligé d'accepter une rémunération de son travail cent fois inférieure à celle de ses concurrents du « Nord ». Comment pourrait-il, dans ces conditions, dégager un revenu suffisant pour satisfaire les besoins de sa famille et équiper davantage son exploitation ? A quoi s'ajoute le fait que les grandes puissances céréalières (Etats-Unis, Union européenne) subventionnent leurs exportations agricoles et alimentaires pour conquérir de nouveaux marchés !

Il ne saurait y avoir de réelle « sécurité alimentaire » pour les populations du « Tiers-Monde » sans un accroissement sensible de la productivité de leurs agriculteurs. Mais cette question ne pourra être véritablement résolue que si les paysanneries parviennent à dégager par elles-mêmes des revenus suffisants pour équiper davantage leurs exploitations et accroître leur productivité. Une telle évolution suppose néanmoins que les agriculteurs puissent vendre leurs productions à des prix rémunérateurs, grâce à des mesures protectionnistes aux frontières. La question n'est donc pas seulement de lutter contre les subventions aux exportations des pays riches mais de donner aussi le droit aux nations du Tiers-Monde de faire ce que nous avons fait nous-mêmes avec succès : protéger leurs agricultures vivrières, par le biais de droits de douanes conséquents, dans le cadre de marchés communs régionaux. C'est une condition absolument nécessaire pour que les paysans puissent rester travailler sur leurs exploitations et produire davantage de nourriture, pour eux-mêmes et leurs compatriotes.

Encadré n° 1

Aide alimentaire à contretemps



Encadré n° 2 :
Les écarts considérables de productivité

Le paysan casamançais ne peut guère repiquer annuellement plus d'un demi-hectare de riz ; et sans fertilisation aucune, son rendement moyen en paddy ne parvient pas à dépasser la tonne à l'hectare ; soit un produit brut maximum de 550 kg par actif et par an (auquel il faut ensuite retirer les coûts en semences : 100 kg / ha). Ses concurrents de Camargue ou de Louisiane sèment quant à eux directement le riz à l'aide de puissants tracteurs et de semoirs de grande largeur ; ils apportent plus de 100 kg d'engrais chimique à l'hectare et répandent leurs pesticides en louant les services d'avionnettes. Ainsi parviennent-ils chacun à cultiver annuellement plus de 100 hectares de riz et à obtenir des rendements supérieurs à 5 tonnes à l'hectare ; soit un produit brut de 500 tonnes par actif et par an. Même en considérant que les quatre cinquièmes de cette production représentent un coût en semences, intrants chimiques et en dépréciation de matériels, la valeur ajoutée annuelle par actif n'en équivaut pas moins à 100 tonnes de paddy, soit une productivité deux cent fois supérieure à celle du paysan casamançais.

	Casamance	Louisiane
Surface par actif	0,5 hectare	100 hectares
Rendement / hectare	1,1 tonne / hectare	5 tonnes / hectare
Produit brut	0,55 tonne / hectare	500 tonnes / hectare
Coûts en semences, intrants et matériel	100kg/ha	400 tonnes / hectare
Valeur ajoutée / actif /an	0,5 tonne / actif / an	100 tonnes /actif / an

Sans protection aucune de leur agriculture vivrière, les paysans du « Sud » resteront toujours condamnés à la misère et à l'exode rural.